

«FIDÈLE À SA MISSION ET EN PHASE AVEC SON ÉPOQUE»

Outre les trois chantiers prioritaires «Eglise et Etat», «Vision Eglise 21» et «jubilé de la Réforme», qui forment l'essentiel du nouveau programme de législation du conseil synodal, la présidence s'est occupée de la gestion des affaires courantes.



*Andreas Zeller
Président du Conseil synodal*

10

CURSUS ACCÉLÉRÉ EN THÉOLOGIE POUR DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES SOUHAITANT ACCÉDER AU MINISTÈRE PASTORAL (ITHAKA MINISTÈRE PASTORAL)

Le troisième cours spécial d'études de théologie décidé par le synode pour combattre la pénurie de pasteurs et pasteurs a bien débuté à la mi-août avec 17 personnes inscrites. Par leurs expériences personnelles et professionnelles, celles-ci contribuent à animer les cours et séminaires, mais posent aussi de nouvelles exigences au corps enseignant et à leurs collègues étudiants. Les examens d'hébreu auront déjà lieu en janvier 2016.

ENSEMBLE

Le nouveau magazine ENSEMBLE destiné aux autorités et au personnel de l'Eglise a été lancé comme prévu à la mi-août. Le premier numéro, une édition spéciale consacrée au thème «Eglise et Etat», a suscité beaucoup d'intérêt par les nombreuses opinions dont il s'est fait l'écho. Le magazine paraîtra 10 fois par an. Bien qu'il soit encore en phase de mise en place et continuellement amélioré, on peut déjà dire que le lancement est réussi. En 2017, un rapport intermédiaire sera présenté au synode comme le parlement de l'église l'a souhaité.

CONFÉRENCES

Les 11 conférences proposées dans l'ensemble des régions du ressort territorial

de l'Eglise ont permis au corps pastoral, aux catéchètes, aux collaboratrices et collaborateurs socio-diaconaux et aux diacres de s'informer sur l'avancement du processus «Vision Eglise 21». Les participantes et participants ont pu formuler eux-mêmes des questions dans le cadre des groupes de discussions. Ils ont en outre obtenu des précisions sur les domaines d'activités prioritaires du nouveau programme de législation. Toutes ces manifestations ont donné lieu à des discussions animées menées dans une atmosphère agréable, et permis de recueillir plus de 3500 questions.

CULTURE D'ENTREPRISE

La traditionnelle sortie du personnel «ZETI» a emmené les participantes et participants à la maison mère de la Mission de Bâle, appelée aujourd'hui mission 21. Depuis la gare, les quatre groupes ont participé à une visite guidée de la ville qui, en passant par des musées et la vieille ville, les a conduits jusqu'à la «Missionshaus». Ils y ont été accueillis dans le jardin sous un magnifique ciel bleu, avant de recevoir dans le cadre d'un événement convivial de précieuses informations de la directrice Claudia Bandixen ainsi que du chancelier de l'Eglise de Bâle-Ville.

Le personnel a été tenu au courant de l'évolution des relations Eglise-Etat lors de deux séances d'information. La fête de Noël organisée par le secteur de la catéchèse s'est déroulée dans

la Maison de l'Eglise. Ces rencontres sont l'occasion pour le conseil synodal d'exprimer son estime et ses remerciements à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs. Il y attache beaucoup d'importance, en particulier en cette période exigeante.

Pour son excursion annuelle, le conseil synodal s'est rendu dans la région frontalière entre Berne et Soleure. Au programme figuraient la visite d'une usine de torréfaction, un repas au bord du lac de Burgäschi, la visite de l'église de Seeberg, et un goûter dans le jardin de la maison de paroisse qui a permis de faire de précieuses rencontres. Cette sortie de fin d'année a été combinée avec une visite des archives cantonales. Le conseil synodal y a découvert des «trésors de l'Eglise», comme l'acte de la dispute de Berne de 1528, et le répertoire des biens de l'Eglise de 1831.

CONFÉRENCE DES ÉGLISES DE SUISSE ALÉMANIQUE (KIKO)

La conférence s'est penchée sur les objets financiers usuels. Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure se retrouvent souvent isolées et mises en minorité avec leurs propositions, car les autres Eglises alémaniques ne partagent pas les mêmes points de vue en matière d'économies.

FÉDÉRATION DES ÉGLISES PROTESTANTES DE SUISSE (FEPS)

La révision de la constitution progresse depuis que ce thème a été repris par la

Conférence des présidences d'Eglises (CPE) en tant qu'organe consultatif. Les décisions prises jusqu'ici par la CPE, et qui doivent naturellement encore être confirmées par l'Assemblée des délégués (AD), vont dans notre sens. Les propositions que nous avons élaborées et soumises en 2012 avec les autres grandes Eglises nationales ont été reprises et intégrées dans le projet de nouvelle constitution. Un sujet qui a soulevé beaucoup de discussions lors de l'AD d'automne est le jubilé de la Réforme 2017; pour l'instant, les préparatifs de cet événement par la FEPS n'ont pas encore réussi à convaincre.

MÉDIAS RÉFORMÉS DE SUISSE ALÉMANIQUE (REFORMIERTE MEDIEN)

Ces deux dernières années, le soussigné a été membre, aux côtés d'autres présidences d'Eglises et de conseils synodaux, d'un groupe de pilotage stratégique chargé de suivre la restructuration des Reformierten Medien et la dissolution du journal «Reformierte Presse». Depuis le début de l'année, celui-ci a été remplacé par un nouveau magazine bimensuel intitulé «bref». La partie électronique - le portail internet ref.ch - va encore être développée. La newsletter paraît désormais quotidiennement.

LE TRAVAIL DU CONSEIL SYNODAL ET DE LA PRÉSIDENTE

L'activité du conseil synodal a énormément changé du fait de l'accroissement continu de ses tâches, mais aussi et surtout en raison de l'évolution des rapports entre l'Eglise et l'Etat. La multiplication des projets et sous-projets a entraîné une forte augmentation du nombre de séances des organes concernés. Ces changements se répercutent sur le déroulement des journées de la présidence. Par rapport aux premières années de son mandat, le temps disponible pour des activités ecclésiologiques et théologiques s'est fortement amenuisé. Rédiger des textes et des réflexions lors de fêtes religieuses ou en d'autres circonstances est devenu pratiquement impossible. Les nombreuses visites rendues à des paroisses et arrondissements à l'occasion de fêtes, d'anniversaires, d'inaugurations ou pour des suppléances restent toujours aussi importantes. Ainsi, la présidence a assisté à des anniversaires d'églises à Roggwil, Walkringen et Delémont. Le message de salutation présenté lors du 40^e anniversaire de la landeskirchliche Gemeinschaft JAHU à Bienne a donné un signal fort. Il convient également de mentionner les deux prédications annuelles à la cathédrale et celle prononcée lors du culte de la communauté luthérienne à Berne. Un autre événement particulier a été le culte célébré lors de la fête cantonale de lutte à Seedorf. Ces manifestations offrent la possibilité de présenter les réflexions et les positions du conseil synodal. Elles permettent en outre de créer de précieux contacts personnels, qui revêtent une importance cruciale pour les relations actuelles et futures entre les paroisses et l'Eglise cantonale. On a pu le constater par exemple lors de la visite du synode d'arrondissement de Haute-Argovie, au cours de laquelle la présidence a pu expliquer les tâches et les activités des services généraux de l'Eglise.

Andreas Zeller

président du Conseil synodal



A l'hôtel-du-gouvernement à Berne et dans de nombreux locaux ecclésiastiques aux quatre coins des régions du territoire ecclésial: l'avenir de l'Eglise ne laisse pas indifférent de nombreuses personnes qui s'engagent pour elle.

GROUPES DE PILOTAGE (GP)

Andreas Zeller, présidence

Hans Martin Schaer, administration

Josef Wäckerle, Eglise catholique romaine

Christoph Schuler, Eglise catholique chrétienne

GP SALONS ET COMPTOIRS

Pour sa 15^e édition, le Salon MariNatal (salon du mariage et des fêtes) a une fois de plus permis à des ecclésiastiques de l'Eglise réformée et des Eglises catholique romaine et catholique chrétienne de répondre aux questions des futurs mariés et parents concernant le mariage et le baptême. Les brochures de présentation du mariage et du baptême à l'Eglise ont été très demandées.

La 25^e participation des Eglises à la BEA était placée sous le thème «Eglise et Etat». Le titre du magazine unique des Eglises nationales paru à l'occasion de l'inauguration de la BEA – «L'Eglise, c'est plus que ce que tu crois» – a également servi de slogan pour le stand. Chaque jour, le populaire journaliste Roland Jeanneret, a invité des personnalités de l'Eglise à participer à une discussion publique. Dans le coin des selfies, jeunes et aînés ont pu se faire photographier, seuls ou en compagnie d'autres personnes, devant six scènes bibliques représentées en arrière-plan. Les activités très diversifiées de l'Eglise étaient exposées sur des panneaux et des affiches. Des œuvres d'entraide, la Société biblique, les services de consultation conjugale et familiale et l'association «Kirchlicher Verein Radio Berner Oberland» ont été accueillis en tant qu'invités du jour.



Le stand des Eglises nationales à la BEA 2015.

Intitulé «Les aînés, notre avenir – faire d'une paroisse un lieu favorable aux aînés», le séminaire spécialisé BEA s'est penché sur la place des personnes âgées dans les paroisses. Après un exposé de Heinz Rüegger (Zurich), les participantes et participants ont discuté en groupes des possibilités de mettre en pratique dans les paroisses une vision chrétienne et biblique de l'être humain mettant l'accent sur la dignité de l'être humain devant Dieu, et cela en particulier par rapport aux personnes âgées

Andreas Zeller, présidence

Daniel Inäbni, administration

Pia Grossholz-Fahrni, Stefan Ramseier

Christian Tappenbeck, Hans Martin Schaer

Jeannine Widmer, procès-verbal

GP ÉGLISE ET ÉTAT

Un travail particulièrement intense a été accompli au sein de cette structure durant l'année écoulée. Le GP a élaboré des prises de position sur le rapport relatif aux relations entre l'Eglise et l'Etat dans le canton de Berne commandé par le Conseil-exécutif, ainsi que sur le rapport et les 8 principes directeurs du Conseil-exécutif. Il a également préparé les propositions et messages correspondants à l'intention du synode. Suite aux décisions du Grand Conseil concernant une révision totale de la loi sur les Eglises, les propositions sur cette révision ont été transmises à la direction des affaires ecclésiastiques, aux autres Eglises nationales ainsi qu'aux associations concernées. Par ailleurs, la collaboration au sein du groupe d'accompagnement du directeur des affaires ecclésiastiques et tous les groupes de travail a débuté. Ce GP sera encore fortement mis à contribution pendant des années pour les adaptations internes à la nouvelle loi sur les Eglises.

Andreas Zeller, présidence

Daniel Inäbni, administration

Pia Grossholz-Fahrni, Jörg Haberstock

Willy Oppliger

GP PLANIFICATION DES TÂCHES ET DES RESSOURCES

Au cours de ses deux séances, le GP a vérifié des échelonnements de salaires, traité des demandes de points de postes supplémentaires pour les secteurs, et réparti et proposé au conseil synodal des points de postes pour des projets limités dans le temps.

Andreas Zeller, présidence

Daniel Inäbni, administration

Claudia Hubacher, Stefan Ramseier

GP OBJECTIFS DE LÉGISLATURE

Le conseil synodal ayant déjà décidé en 2014 de fonder le programme de législation 2016-2020 sur trois domaines prioritaires (Eglise-Etat, Eglise 21, Jubilé de la

Réforme 2017) et les affaires courantes, le GP s'est consacré l'an passé à la préparation des dossiers correspondants pour le conseil synodal et des messages pour le synode. Il préparera également l'évaluation du programme de législation en cours.

GP MARKETING DE L'ÉGLISE

Faute de ressources, ce GP est resté inactif en 2015.

*Iwan Schulthess, présidence
Pia Moser, administration
Lucien Boder, Claudia Hubacher,
Hans Martin Schaer, Christian Tappenbeck
Sandra von Allmen, procès-verbal
(jusqu'en juin 2015)
Peter Gerber, procès-verbal
(depuis août 2015)*

GP ÉGLISE 21

Le groupe de projet «Vision Eglise 21 – dessiner l'avenir ensemble» s'est félicité de la réussite du lancement de la première étape – «Poser des questions» – lors du synode d'été. Il a accompagné ensuite les onze conférences consacrées à cette thématique qui ont été données dans toutes les régions du ressort territorial de l'Eglise. Ce faisant, il a constaté que la formulation des questions touchant à l'avenir de l'Eglise suscitait beaucoup d'intérêt et d'engagement. Au cours de ses onze séances, il a également travaillé à la conception de l'événement «Point final en points de suspension», et déterminé la composition du groupe d'experts chargé d'établir une synthèse du catalogue de questions. Il a en outre consacré six séances supplémentaires à l'élaboration, en étroite collaboration avec la commission du synode de réflexion, du programme du synode de réflexion du 17 août 2016 à Berne, qui se penchera sur la réponse à ces questions. Enfin, il a pris connaissance comme un nouveau défi de la décision de modification de l'événement «Point final en points de suspension» décidée par le synode d'hiver.

*Andreas Zeller, présidence
Damian Kessi, administration
Pia Grossholz-Fahrni, Lucien Boder
Daniel Inäbnit, procès-verbal
Matthias Zeindler, Heinz Bichsel*

GP JUBILÉ DE LA RÉFORME

Compte tenu de l'importance du rôle joué par Berne à l'époque de la Réforme et jusqu'à ce jour, le synode a approuvé des moyens financiers considérables pour l'année commémorative 2017. Un nouveau GP a été créé afin d'assurer les préparatifs et la mise en œuvre. Il a conçu une organisation de projet, établi des contacts avec les partenaires ecclésiaux et laïcs, fait appel aux services d'un coordinateur pour une durée de deux ans, et développé différents projets.

*Iwan Schulthess, présidence
Pia Moser, administration
Rosa Grädel, Christoph Kunz, Julia Lädach,
Eva Leuenberger-Schärer, Stephan Schranz,
Katrin Wittwer, Matthias Zeindler*

COMMISSION REFMODULA

Après la phase de mise en place, RefModula a connu sa première année de fonctionnement à peu près normal. Ainsi, les cinq séances de la commission ont été consacrées aux admissions à la formation catéchétique et à la qualification ecclésio-théologique des collaborateurs socio-diaconaux, ainsi qu'à la validation des attestations de compétences ou à l'attribution des diplômes. La commission a par ailleurs pris connaissance avec gratitude du nouveau concept de formation, d'enseignement et d'apprentissage de la catéchèse et du nouveau guide des études 2015/2016.

*Jörg Haberstock, présidence
Willy Oppliger, administration
Pia Grossholz-Fahrni, Stephan Hagenow,
Manuel Münch, René Wicki*

INFORMATIQUE

Le groupe de pilotage informatique ISA II n'a pas siégé durant l'année sous revue.

A gauche:
Vision Eglise 21: une visualisation
simple et marquante.



A droite:
début tout en couleurs de la
nouvelle année Refmodula.



DÉLÉGATIONS

Jörg Haberstock, présidence
Doris Marchesoni, administration
Claudia Hubacher
Matthias Zeindler

DÉLÉGATION AUX QUESTIONS DE GENRE: MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE MESURES DÉCOULANT DU LABEL «FAMILLE ET PROFESSION»

Suite à une implication accrue du service du personnel au sein de la délégation aux questions de genre, celle-ci a vu sa composition changer et relève désormais du domaine de compétence des services centraux. Après l'attribution en août 2014 du label «Famille et profession», le conseil synodal a adopté un plan de mesures qui recouvre les domaines suivants: «structures/cadre» (harmonisation de la réglementation du temps réservé aux proches dans certaines circonstances, connaissance, controlling et reporting en matière d'engagement), «recrutement du personnel» systématisation de l'introduction des nouvelles collaboratrices et nouveaux collaborateurs), et «autonomie» (visibilité et optimisation de la réglementation des suppléances à tous les niveaux).

Des documents de référence ont été élaborés dans tous les domaines d'activité. En novembre 2015, le conseil synodal a adopté un engagement («commitment») sur la suppléance dans les services généraux de l'Eglise. Une liste de contrôle pour la mise au courant des nouveaux collaborateurs et des nouvelles collaboratrices a été établie à l'intention des responsables des secteurs. La réglementation du temps consacré aux proches a fait l'objet d'une clarification à large échelle. Celle-ci a permis de constater que la convention collective offrait un cadre solide pour le travail d'aide. D'autres mesures sont en chantier.

En 2015, le fonds de soutien pour les projets traitant de la question de genre a permis de soutenir financièrement la campagne «16 jours contre la violence faite aux femmes 2015» de l'organisation cfd (Service chrétien pour la paix). La campagne a mis en réseau plus de 50 institutions ecclésiales, organisations féminines et pacifistes et centres de consultation autour de la question de la violence domestique. Plusieurs demandes ont dû être déclinées car elles ne remplissaient pas les conditions requises.

Pia Grossholz-Fahrni, présidence
Christian Tappenbeck, administration
Andreas Zeller

GROUPE DE CONTACT SOLEURE: DE LA PÉRÉQUATION FINANCIÈRE À L'ACCORD SUR LA FORMATION DES CATÉCHÈTES DE SUISSE ALÉMANIQUE

Un grand nombre de sujets ont figuré à l'ordre du jour de l'année 2015. Le groupe s'est notamment penché sur les modalités de décompte des contributions de Soleure aux coûts de la catéchèse spécialisée, sur le projet de réaménagement de la péréquation financière soleuroise, sur le développement des rapports entre l'Eglise et l'Etat dans le canton de Berne, et sur l'œcuménisme. Comme ces dernières années, il a également examiné les projets de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse, les conséquences pour la région soleuroise des objets traités par le Synode, ainsi que la situation actuelle de certaines paroisses du Synode d'arrondissement. Cette année aussi, les relations avec le Synode d'arrondissement de Soleure se sont poursuivies au-delà du groupe de contact. Un exemple illustrant cette collaboration toujours très réjouissante est le soutien spécialisé et juridique apporté par les services généraux de l'Eglise dans l'élaboration de la convention OekModula (formation des catéchètes de Suisse alémanique). Cet accord particulier permet de tenir compte des spécificités soleuroises dans le domaine de la formation des catéchètes.

Lucien Boder, présidence
Christian Tappenbeck, administration
Pia Grossholz-Fahrni
Andreas Zeller
Philippe Paroz, CSJ

DÉLÉGATION JURA-CER: LA VOIE DIFFICILE VERS UN JOURNAL RÉFORMÉ ROMAND

En 2015, la Conférence des Eglises Réformées de Suisse Romande (CER) a poursuivi de manière ciblée le projet de publication commune d'un journal réformé romand.

**CONSEIL SYNODAL
(2011 À 2015)**

DÉPARTEMENT PRÉSIDENTE
PRÉSIDENT DU CONSEIL SYNODAL
Andreas Zeller
pasteur, Dr. theol., Münsingen

DÉPARTEMENT CETN-MIGRATION
VICE-PRÉSIDENTE
Pia Grossholz-Fahrni, spécialiste
en communication/professeure de
Gymnase, Muri

DÉPARTEMENT SERVICES CENTRAUX
Jörg Haberstock, entrepreneur,
Grasswil

**DÉPARTEMENT PAROISSES ET
FORMATION**
Stefan Ramseier, pasteur, Berne

DÉPARTEMENT THÉOLOGIE
Lucien Boder, pasteur, Vauffelin

DÉPARTEMENT CATÉCHÈSE
Iwan Schulthess, pasteur, Walterswil

DÉPARTEMENT DIACONIE
Claudia Hubacher-Eggler
enseignante, Schwarzenburg

Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure se sont prononcées en faveur d'une proposition alternative élaborée par la fondation «Visage protestant», qui a finalement été adoptée par l'assemblée des délégués. Contrairement au projet initial, la nouvelle publication ne sera pas un «journal sur l'Eglise» administré par une entreprise externe. Il est prévu au contraire de fonder une société à responsabilité limitée proche de l'Eglise, et une rédaction indépendante au niveau journalistique. Il s'agira donc d'un «journal de l'Eglise», qui paraîtra environ dix fois par an sous le titre «Réformés». Ce nouveau média est appelé à traiter en priorité de sujets concernant la Suisse romande, mais il comprendra aussi une partie régionale.

La décision de la RTS de cesser sa collaboration avec les Eglises et de supprimer à fin 2017 les émissions de radio «A vue d'Esprit» et «Hautes Fréquences» ainsi que le magazine TV «Faut pas croire» a été beaucoup débattue au sein de la CER. Dans le contexte actuel, la volonté du média public romand de se retirer du traitement de sujets religieux suscite une large incompréhension tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Eglise.

En réponse à une motion de l'Eglise valaisanne demandant d'étudier des possibilités de faire des économies, la CER a procédé à un examen intensif de son financement. Les nouvelles dépenses sont liées aux responsabilités que l'assemblée des délégués a confiées à la CER au cours des dernières années. Des mesures d'économie entraîneraient inévitablement de douloureuses coupes au niveau du personnel et des prestations de la CER.

Enfin, la CER a également clarifié ses rapports avec «DM – échange et mission». Une déclaration commune prévoyant une mutualisation des moyens et des compétences a été adoptée. Ainsi, «DM – échange et mission» sera appelé à organiser des échanges en faveur des Eglises avec des organisations ecclésiales partenaires. L'œuvre missionnaire prévoit également d'organiser des rencontres portant sur des discussions menées au sein d'organes œcuméniques internationaux. En contrepartie, la CER devra notamment rappeler à ses Eglises membres leur responsabilité financière envers «DM – échange et mission».



Le conseil synodal en 2015, de g. à dr.: Lucien Boder, Stefan Ramseier, Pia Grossholz-Fahrni, Andreas Zeller, Claudia Hubacher-Eggler, Jörg Haberstock, Iwan Schulthess.